

# Le CESE a rendu son avis sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 11/02/2015

Saisine liée : LE DÉFI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES ULTRAMARINS

Avis voté lors de la séance plénière du 11 février

Avis présenté par M. Eustase Janky, au nom de la délégation à l'Outre-mer, présidée par M. Gérard Grignon.

En maintenant une approche globale de la question de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins, en s'intéressant à leur scolarisation, du plus jeune âge jusqu'à l'enseignement supérieur, mais aussi à leurs activités associatives, culturelles et sportives ainsi qu'à leurs conditions d'insertion sur le marché du travail et dans la société, l'avis du CESE veut souligner les spécificités ultramarines et proposer un ensemble de préconisations dédiées aux jeunes ultramarins en vue de leur insertion.

En effet, leur situation vis-à-vis de l'emploi demeure, depuis plusieurs années, difficile et doit être rapidement améliorée pour garantir leur avenir et le développement économique, social, culturel et environnemental de l'ensemble des Outre-mer.

Avis adopté à l'unanimité avec 165 votes "pour" sur 165 votants

**Eustase Janky** est professeur en médecine et vice-président de l'université des Antilles-Guyane. Il siège au CESE à la délégation à l'Outre-mer et à la section des affaires sociales et de la santé.